



Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0
Tél. : (819) 848-2321 Fax : (819) 848-2202
Site Internet : www.saintfelixdekingsey.ca
Courriel : direction.generale@saintfelixdekingsey.ca

MUNICIPALITÉ SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY
MRC DRUMMOND
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1. LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 7 AVRIL 2026, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT SUIVANT :

RÈGLEMENT RELATIF À L'OCCUPATION ET À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS # 638

Une assemblée publique de consultation a eu lieu le : le 1^{er} avril 2026
Certificat de conformité de la MRC : le 5 mai 2026

Le règlement est disponible sur le site internet de la municipalité et au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, durant les heures normales de travail, à compter de ce jour.

Publication

Je, Alexandre Côté, directeur général / greffier-trésorier, exerçant au 1205, rue de l'Église, à Saint-Félix-de-Kingsey, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant LE RÈGLEMENT NO 638 adopté au conseil lors de la séance ordinaire du 7 avril 2026 et affiché aux endroits prévus à cette fin le 15 juin 2026 conformément à la Loi.

Alexandre Côté
Directeur général / greffier-trésorier